

Compte rendu

Ouvrage recensé :

CRNOBRNJA, Mihailo. *The Yugoslav Drama*. Montréal & Kingston-London-Buffalo-McGill-Queen's University Press, 1994, 295p

par Paul Pilisi

Études internationales, vol. 26, n° 3, 1995, p. 624-626.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/703506ar>

DOI: 10.7202/703506ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

The Yugoslav Drama.

CRNOBRNJA, Mihailo. *Montréal & Kingston-London-Buffalo-McGill-Queen's University Press, 1994, 295p.*

Les pages introductrices annoncent que l'auteur est un officiel du gouvernement yougoslave qui réside fréquemment à Montréal où il travaille comme consultant politico-économique tout en exerçant ses fonctions d'ambassadeur auprès de l'Europe communautaire. (Bruxelles)

S'agit-il de la «grande Serbie» ou de la «petite Yougoslavie»? Aucune notice sur la formation académique de l'ambassadeur-auteur. La première partie évoque l'histoire politique de la Yougoslavie et la deuxième passe en revue la période d'après titisme, le processus de l'indépendance de la Croatie et de la Slovénie. La troisième partie met en relief les changements intervenus en Europe (centrale et orientale), la guerre en Slovénie, en Croatie et en Bosnie-Herzégovine. Dans la crise yougoslave, la Communauté européenne «dominée par l'Allemagne» (p. 139) est considérée indirectement comme responsable puisqu'elle a reconnu l'indépendance de la Croatie et de la Slovénie. La dernière partie expose le drame vu avec les yeux de l'auteur, ambassadeur et membre du gouvernement de Milosevic. Les erreurs, les considérations subjectives, la présentation erronée, voire falsifiée des faits prêtent à ce livre, dépourvu de rigueur scientifique, une allure de propagande.

Dans l'introduction, à propos d'une citation «libre» sur la nation, le lecteur apprend que l'historien renommé français du XIX^e siècle s'appelait Ernest Renard (?) et non pas

Renan! (p. 6) Face aux contestataires convaincus, on peut toujours brandir le livre édité par l'éditeur de deux Universités d'un certain prestige... On apprend également qu'à part la langue serbo-croate, il existe «deux autres langues slaves – le slovène et le macédonien». (p. 20) Et si, l'on interrogeait les linguistes bulgares, grecs, turcs au sujet de la langue macédonienne... qui n'existe pas...? (N.B. En ex-Yougoslavie, la langue serbo-croate était parlé en trois dialectes, le principal ayant été le *ctokave*, en fonction de la prononciation du mot *quoi*). Il convient de souligner avec insistance que la nation macédonienne, qui n'existe pas non plus, ne peut pas être confondue avec l'ex-république de la Macédoine. (pp. 20-21)

Il faut dissiper toute confusion ou ignorance puisque la Hongrie n'a jamais eu de «dynastie Koloman» (p. 25), mais plutôt celle d'Arpad du X^e au début du XIV^e siècle suivie sur la dynastie d'Anjou.

Toujours dans la première partie, à propos d'un «pays de diversité» qu'était l'ex-Yougoslavie, l'auteur passe en revue, statistiques à l'appui, les entités composantes de celle-ci. Le lecteur nord-américain, apparemment considéré comme ignorant, peut apprendre, de Montréal à Buffalo, que la population de la Serbie, d'après le dernier recensement («According to the last census»... quand?), dont on ignore les sources, se chiffrait à 9 800 000 personnes (65,8 % de Serbes, 17,2 % d'Albanais, 3,5 % de hongrois, 3,2 % de Yougoslaves, 2,4 % de Musulmans, 3,4 % de Monténégrains et 1,1 % de Croates. (p. 30) Il s'agit de chiffres manipulés voire falsifiés. D'après trois sources, relatives

à cette constatation (*L'État du monde 1992*, Paris, Éditions La Découverte, *Encyclopédia Universalis*, recensement 1991, *Bulletin statistique no 1934* de l'Institut fédéral de Belgrade, 1992), la population de la Serbie s'établit comme suit : 5 824 000 dont 87,3 % Serbes, 3 % Musulmans, 2,5 % Yougoslaves, 1,3 % Albanais, 1,2 % Tziganes et 4,7 % autres. Les mêmes sources renseignent le lecteur que la population du territoire autonome de Kosovo de l'ex-Yougoslavie (annexé à la Serbie) se chiffre comme suit : 1 955 000, dont 82,2 % d'Albanais, 10 % de Serbes, 2,9 % de Musulmans, 2,2 % de Tziganes et 2,7 % autres. D'après les sources ci-haut mentionnées, le territoire autonome Voïvodine (annexé à la Serbie par le gouvernement de Milosevic) a une population de 2 millions d'habitants (2 013 000) dont 57,3 % de Serbes, 16,9 % de Hongrois, 8,4 % de Yougoslaves, 3,7 % de Croates, 3,2 % de Slovaques, 2,2 % de Monténégrains, 1,9 % de Roumains, 1,2 % de Tziganes et 5,2 % d'autres. Le recenseur aimerait évoquer l'objectif fixé par l'auteur : « transformer les connaissances sur la Yougoslavie en compréhension ». (p. 4)

Dans quelle mesure, l'ambassadeur-auteur, membre du gouvernement de Milosevic, peut-il prendre une position neutre, voire critique contre un gouvernement dont il fait partie ?

En ce qui concerne la « connaissance » et la « compréhension », le lecteur canadien apprend qu'en 1975, il y eut une insurrection en Bosnie suite à l'occupation autrichienne. (p. 40) Il convient de souligner avec insistance que la validité de ces connaissances

est garantie par le Conseil des Arts du Canada qui a participé à la publication du livre. Le Conseil des Arts dispose d'experts qui, en principe, connaissent le sujet et ont lu le texte qui leur a été soumis.

Premièrement, la population de la Bosnie-Herzégovine s'est révoltée en 1875 contre l'occupant turque (et non autrichien). Deuxièmement, le Congrès de Berlin (1878) avait accordé à l'Autriche-Hongrie (non à l'Autriche) l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. Troisièmement, l'Autriche-Hongrie (dès 1867) avait occupé la Bosnie-Herzégovine non en 1975 ou en 1875 mais en 1908.

Le recenseur a l'impression de lire une brochure de n'importe quel bureau de propagande de n'importe quel ex-parti communiste de l'Est et permet d'évoquer la réplique de Marx à Weitling : « l'ignorance n'est profitable à personne ».

La valeur documentaire est presque nulle, les réflexions, à quelques exceptions près, ne sont que des explications additionnelles évoquant le style et le contenu des brochures des Académies des partis communistes de l'Est sur les « questions d'actualité internationale ».

Contre toute prétention, il s'agit plutôt de la perception du drame yougoslave par le gouvernement de la grande Serbie ou de la petite Yougoslavie dont l'ambassadeur-auteur fait lui-même partie.

En principe, le Conseil des Arts du Canada, conformément à son statut, a comme mandat de soutenir l'édition d'ouvrages de nature scientifique et non de la propagande de tel ou tel

gouvernement avec l'argent des contribuables canadiens. Il ne faut donc pas s'étonner que la presse le critique. Les gouvernements coupent les subventions et le monde universitaire est appelé à protester auprès de tels gouvernements en vue de «sauver» l'avancement de la science. Si le Conseil des Arts a omis, ou oublié de d'évaluer le texte avant publication, comme est-il possible que deux éditeurs universitaires fassent la même chose?

Ce n'est pas de cette façon que le Canada aide à une «meilleure compréhension» du drame yougoslave dont le parti pris est évident. Le Conseil des Arts, les éditeurs des Universités McGill et de Queen's songent-ils aussi à éditer des versions bosniaque et croate du drame yougoslave pour rétablir une bienveillante neutralité à l'égard des parties impliquées?

Paul PILISI

*Département des sciences humaines
Université du Québec à Chicoutimi*

Les leçons du conflit yougoslave : des politiques de sécurité à redéfinir.

*DAVID, Charles-Philippe et LEGAULT,
Albert (sous la direction de).
Québec, Centre québécois de relations
internationales, 1994, 224 p.*

Depuis 1989, le mode de l'équilibre bipolaire issu de la Seconde Guerre mondiale a dû baisser pavillon sans que, toutefois, aucune structure alternative ne se soit imposée. Le conflit yougoslave illustre dramatiquement les dangers générés par cette situation. Dans cette période de re-composition, toutes les initiatives méritent alors une attention particulière. Cet ouvrage collectif, publié par le

CQRI, constitue les actes d'un colloque tenu à Québec au début du printemps 1994. Contenant des exposés fort précis portant sur le développement du conflit en ex-Yougoslavie, il propose également une piste de réflexion intéressante pour appréhender l'évolution des relations internationales : la théorie des régimes. L'engouement que celle-ci a suscité en Amérique du Nord rendait inévitable son introduction dans la littérature francophone. La définition retenue est celle adoptée par Krasner en 1983 : «Les régimes internationaux comprennent un ensemble de principes implicites ou explicites, de normes, de règles et de processus décisionnels, où convergent les attentes à l'intérieur d'un domaine donné des relations internationales.» Peut-on dès lors concevoir un régime de sécurité collective? Dans son exposé introductif, le professeur Charles-Philippe David y parvient tout en étant conscient des obstacles d'une telle réalisation. Le reproche d'avoir cédé à un effet de mode ne peut cependant être totalement occulté, les différents auteurs étant restés sceptiques quant à la pertinence pratique de cette théorie. En effet, la tragédie yougoslave montre que la sécurité internationale demeure le domaine privilégié des intérêts nationaux, même s'ils sont exprimés dans des forums multilatéraux.

La première des trois parties de l'ouvrage s'ouvre sur un article d'Albert Legault, Isabelle Desmartis, Julie Fournier et Charles Thumerelle. Leur étude consiste à tester le système contemporain de sécurité collective à l'aune de la théorie des régimes. Les résultats, sous forme de tableaux explicites, illustrent l'intérêt non seulement heuristique, mais aussi pédagogique du recours à cette théorie. Puis,